

Projet de mine d'apatite Lac à Paul ARIANNE PHOSPHATE

---

**317 P**  **NP**  **DM21**

Projet d'ouverture et d'exploitation  
de la mine d'apatite du Lac à Paul au  
Saguenay–Lac-Saint-Jean

6211-08-006

Mémoire présenté par

---

Ursula Larouche, Présidente de la TRCM  
et Réal Daigneault, Coordonnateur de la TRCM

---

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

---

**Mai 2015**

---

## Table des matières

Présentation des intervenants et de la TRCM.....	3
Le projet de mine d'apatite du lac à Paul.....	4
Mise en contexte.....	4
Recommandations.....	6

## Présentation des intervenants et de la TRCM

Madame Ursula Larouche est actuellement Conseillère en développement à la Conférence régionale des Élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean et agit ici à titre de présidente de la Table régionale de concertation minière (TRCM) qui est sous l'égide de la CRÉ.

M. Réal Daigneault est professeur de géologie à l'Université du Québec à Chicoutimi et est le Directeur du Centre d'études sur les ressources minérales (CERM). Il agit ici à titre de coordonnateur de la TRCM.

La Table régionale de concertation minière (TRCM) est un organisme réunissant différents acteurs régionaux autour de l'enjeu développement minéral de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette table a été mise sur pied en 2012 lors de la mise en œuvre de l'entente spécifique régionale signée entre le gouvernement provincial, la Conférence régionale des Élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le CONSOREM (Consortium de recherche en exploration minérale) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cette entente a permis au CONSOREM de créer un volet régional dont le principal objectif est de promouvoir le développement minéral de la région. La concertation régionale entre les intervenants du secteur minéral permet de réaliser des projets de recherche adaptés au contexte de la région. Près de 500 000\$ ont été investis depuis 2012 dans la TRCM pour la réalisation de travaux d'exploration. Les résultats de ces projets visent à cibler de nouveaux secteurs pour la prospection et orienter les actions sur de nouvelles substances stratégiques ayant un potentiel de découverte et de développement, et ce, dans le but de soutenir la diversification économique du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Vous pouvez visiter le [site WEB de la TRCM](#).

Comme plusieurs intervenants de la TRCM font partie d'organismes publics ne pouvant prendre position dans cette consultation, le mémoire ici présenté par Ursula Larouche et Réal Daigneault est donc fait à titre personnel.

## Le projet de mine d'apatite du lac à Paul

### Mise en contexte

Le projet de mine d'apatite du lac à Paul est un bel exemple de l'aboutissement des diverses phases de travaux visant le développement économique de la filière minérale régionale. Les difficultés pour découvrir et mettre en valeur un dépôt sont nombreuses. La région compte peu d'actifs miniers, la mine Niobec étant la seule entreprise active depuis 40 ans dans la région. Les retombées de cette entreprise pour la région sont significatives, plus de 450 emplois très bien rémunérés, ont grandement contribué au développement de la municipalité de St-Honoré et Ville Saguenay. La présence d'une deuxième entreprise active permettrait de franchir un pas vers le développement d'une filière minérale régionale. L'enjeu est donc de premier ordre.

L'historique de la découverte remonte aux premières actions posées pour valoriser le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean il y a 25 ans (1990) quand la région s'est dotée du Fonds minier régional. Ce Fonds a contribué à encadrer et former des prospecteurs qui, ultimement, ont fait la découverte des premiers indices d'apatite. Cette initiative a favorisé les différents travaux d'exploration et de mise en valeur par une compagnie d'exploration régionale (Ressources d'Arianne maintenant Arianne Phosphate) jusqu'à l'étude de faisabilité réalisée par une compagnie régionale (Cegertec Worleyparsons). Cette étude a permis d'entrevoir l'étape ultime de mise en production.

La région peut se compter, d'une certaine manière, chanceuse d'avoir un projet minier aussi avancé, car généralement il faut des dizaines voir des centaines de projets pour qu'un seul puisse voir le jour.

La consultation publique actuelle permet aux citoyens et aux divers acteurs du milieu de prendre connaissance du projet et de faire des recommandations dans le but d'en faire le meilleur projet régional possible pour l'ensemble de la collectivité. Tout développement minier doit se faire avec le respect de normes les plus strictes au niveau environnemental et tenir compte de l'acceptabilité sociale. Aussi, faut-il trouver le point d'équilibre entre les impacts individuels et le bénéfice collectif.

En termes d'impacts, nous constatons que ce n'est pas la mine en elle-même qui semble soulever le plus d'inquiétudes, mais plutôt le transport du minerai du lieu d'extraction. Nous comptons sur le processus d'audience publique actuel pour faire les recommandations permettant les atténuations et les mesures de mitigations possibles afin de rendre le projet encore plus acceptable socialement.

## Recommandation

Nous formulons une recommandation positive pour le projet de mine d'apatite du Lac-à-Paul pilotée par l'entreprise Ariane Phosphate. Notre recommandation est basée sur les éléments suivants :

- 1) Ce projet sera créateur d'emplois et porteur d'opportunités de développement pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Aussi, ce gisement de classe mondiale peut apporter une contribution significative au développement économique régional. D'ailleurs, d'autres dépôts sont actuellement explorés par Ariane Phosphate sur sa propriété du lac à Paul et divers travaux de prospection sont en cours par d'autres compagnies d'exploration. Cette effervescence dans les travaux de prospection peut nous laisser croire que d'autres mines pourraient voir le jour dans les prochaines années. Les infrastructures qui seront développées ou encore mises à niveau pour la mine du lac à Paul pourraient donc servir éventuellement pour d'autres projets, pas seulement minier, mais de types multiusages.
- 2) Le développement de la mine d'apatite du lac à Paul constitue une opportunité pour la croissance et la diversification de l'économie de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, qui en a bien besoin. Les équipementiers, les manufacturiers et le secteur des affaires de la région auront la possibilité de développer des services et produits sur mesure pour l'exploitation de la mine d'apatite. Aussi, ce projet pourrait offrir des opportunités de développement et de recherche sur la valorisation du concentré d'apatite et ouvrira peut-être la possibilité de transformer ici en région une partie de la production d'apatite ou les autres substances associées au dépôt (titane, olivine). La mine d'apatite du lac à Paul pourrait bien représenter le premier jalon du développement de "la Vallée du phosphore". On peut envisager la mise en valeur d'autres dépôts d'apatite et

d'une filière industrielle innovante dans la transformation de l'apatite de grande pureté pour des marchés à haute valeur ajoutée.

- 3) Ce projet vise l'extraction d'une substance neutre : l'apatite et son extraction va produire des rejets et déblais non réactifs. Ces aspects caractérisant la substance extraite jouent en faveur du projet puisqu'il y a peu de risques de contamination de l'environnement par la substance elle-même. Cela facilite la restauration du site minier et restreint les inquiétudes quant à la nature de la substance qui est transportée.

Pour toutes ces raisons, nous sommes favorables à la réalisation du projet.



Ursula Larouche

Présidente de la TRCM



Réal Daigneault

Coordonnateur TRCM